

**APPEL DE CANDIDATURES
ÉCOLE D'ARCHITECTURE
DIRECTEUR OU DIRECTRICE**

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de directeur ou directrice de l'École d'architecture.

Les candidat(e)s à ce poste doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être professeur(e) à l'Université Laval et avoir le titre d'agrégé ou de titulaire.
- Être architecte (s'il s'agit d'une candidature externe à l'École)
- Bien connaître l'École d'architecture et ses divers programmes de formation.
- Bien connaître l'Université Laval et ses règles de fonctionnement.
- Bien connaître la profession d'architecte au Québec.
- Être capable de diriger du personnel et de travailler en collaboration avec les professeur(e)s dans un esprit de collégialité.
- Être capable d'entretenir des relations harmonieuses avec les étudiant(e)s

Le directeur ou la directrice de l'École d'architecture devra notamment :

- Gérer le budget de l'École.
- Recruter et diriger le personnel à l'emploi de l'École.
- Distribuer la charge de travail des professeur(e)s.
- Administrer les diverses conventions collectives.
- Assurer le bon fonctionnement des divers programmes d'études.
- Assurer le suivi de l'agrément
- Avec l'appui d'un coordonnateur à l'administration (présent dans l'École), le directeur ou la directrice devra gérer les ressources matérielles nécessaires à la pédagogie de l'architecture.
- Soutenir les activités liées aux innovations pédagogiques.
- Soutenir les activités de recherche et de recherche-crédation des professeur(e)s de l'École.
- Animer la vie de l'École par l'organisation de diverses activités (conférences, charrettes, expositions, concours, etc.).
- Représenter l'École auprès des diverses instances de l'Université Laval.
- Promouvoir la profession d'architecte ainsi que la réussite des étudiant(e)s et des professeur(e)s de l'École.
- Soutenir les relations avec la profession et le milieu de la pratique.
- Assurer le rayonnement de l'École au niveau local, national et international.

Le développement des innovations pédagogiques, de la recherche et de la recherche-crédation ainsi que le rayonnement de l'École au niveau local, national et international constituent les deux principaux défis que devra relever le nouveau directeur ou la nouvelle directrice.

Les personnes désireuses de soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre d'intention démontrant en quoi le candidat répond aux exigences du poste au Cabinet du Doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design avant le 25 février 2025 - minuit. Des lettres de recommandation pourraient être demandées, au besoin, au candidat sélectionné.

Le dossier complet devra être expédié à l'adresse suivante : doyen@faaad.ulaval.ca